
Position de la GMS

12 février 2021

Position de la GMS sur l'interdiction de la burqa

En Suisse, nul ne peut se dissimuler le visage dans l'espace public et nul ne peut contraindre une personne à se dissimuler le visage en raison de son sexe. C'est ce qu'exige l'initiative « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage », présentée par des cercles proches de l'UDC et dont le rejet par le Parlement et le Conseil fédéral a été recommandé lors de la session d'été.

Le contre-projet à l'initiative dite de la *burqa* prévoit que toutes les personnes devant s'identifier dans les transports publics ou auprès des autorités aient l'obligation légale de montrer leur visage. Il a été approuvé à la majorité dans les deux Conseils, mais ne sera pas soumis au vote comme contre-projet indirect.

Avec l'initiative de la burqa, le comité d'Egerkingen dirigé par le conseiller national de l'UDC Walter Wobmann, c'est la seconde fois, après l'initiative sur les minarets, que la communauté musulmane de Suisse est visée. Cette fois, c'est au nom de l'égalité des sexes, car la burqa est portée, le cas échéant, exclusivement par des femmes musulmanes. L'accent est mis sur un accessoire vestimentaire visible et très symbolique, au lieu de parler du contexte de la discrimination et de l'exclusion fondé sur le sexe ou l'origine culturelle et religieuse. C'est un débat par procuration qui est mené, dirigé contre « l'islam » dans notre société. Au lieu de supprimer les obstacles à l'intégration en termes d'accès à l'éducation, au travail et aux droits politiques, les initiates et les initiants préfèrent parler d'une prétendue réticence et incapacité de la population musulmane à s'intégrer. Ils localisent le problème dans l'islam, qu'ils disent incompatible avec nos valeurs occidentales. C'est un tableau unilatéral et généralisé d'un islam patriarcal et misogyne qui est dépeint et qui ne correspond pas vraiment à la réalité en Suisse.

Si les initiants étaient vraiment soucieux de la dignité des femmes, ils devraient se préoccuper de la dignité de toutes les femmes dans notre société. Cependant, ils n'ont jamais soutenu les campagnes féministes contre le sexisme dans la publicité, contre la pornographie du corps des femmes à des fins publicitaires, ou pour des lois fermes contre la traite des femmes. Généraliser sur l'oppression des femmes musulmanes, comme le fait le comité d'Egerkingen, est l'expression d'un paternalisme n'accordant aux femmes musulmanes aucun pouvoir d'action. De plus, avec l'interdiction de la burqa c'est une nouvelle « loi spéciale » qui est créée pour les femmes musulmanes.

La GMS n'encourage en aucune façon le port de la burqa car il restreint la liberté des femmes. Il est également très clair pour la GMS qu'aucune femme ne doit être forcée à se dissimuler le visage. Toutefois, si une femme vivant ici décide qu'elle veut se couvrir le visage, pour quelque motif que ce soit, alors notre système juridique libéral doit le permettre. L'Etat ne peut pas interdire le port de certains vêtements et ainsi interférer avec la liberté individuelle des personnes. L'initiative se concentre de plus sur un problème pratiquement inexistant en Suisse, mais qui renforce les préjugés à l'encontre des groupes musulmans, favorisant ainsi un climat d'intolérance. Par conséquent, les minorités religieuses souffrent souvent d'exclusion et de discrimination. La pleine application de la liberté de religion est essentielle pour toutes les personnes de foi. Naturellement, toutes les religions doivent être jugées sur leur respect des droits des hommes et des femmes. En ce qui concerne plus particulièrement la mise en œuvre des droits des femmes, la plupart des religions accusent un sérieux retard.

La GMS lutte contre l'instrumentalisation des droits des femmes en tant que stratégie de mobilisation émotionnelle pour une politique xénophobe. Nous soutenons les mesures qui protègent et promeuvent le droit à l'autodétermination des femmes en général et des femmes migrantes en particulier, et qui s'attaquent à la discrimination contre les minorités religieuses et autres. Vu que l'initiative sur la burqa va à l'encontre de tous ces efforts, la GMS la combat, comme le font toutes les autres organisations suisses de défense des droits de l'homme.

La société pour les minorités en Suisse (GMS) a été fondée en 1982 par Sigi Feigel et Alfred A. Häsler. Elle est politiquement et religieusement neutre et s'engage pour la vie, le droit, la culture et l'intégration des anciennes et nouvelles minorités en Suisse. Elle est ouverte à toutes les personnes qui défendent les minorités (<https://www.gms-minderheiten.ch/fr/>).

Questions à infogms@gra.ch